SEANCE DU 02 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le deux juin à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.

Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Mademoiselle Sylvie BEBIN, Messieurs CHARDONNERAU Michel et PHELOUZAT Nicolas, excusés.

Monsieur Steve BOIRAT a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Motion en faveur du maintien de la Trésorerie de LURCY-LEVIS Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal une motion actée, à l'unanimité, par les délégués communautaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LEVIS, lors de la séance du 17 juin 2015.

Elle précise les termes suivants :

« La Direction de la Trésorerie de MOULINS a annoncé verbalement à l'ensemble des Maires du territoire du PAYS DE LEVIS, la fermeture des services de la Perception de LURCY-LEVIS au 31 décembre 2015. Les communes et l'intercommunalité du territoire risquent d'être fortement démunies si la décision aboutit jusqu'à la disparition de la trésorerie municipale. Avec 3 agents en poste, elle offre, dans le bourg-centre de Lurcy-Lévis qui compte 2.160 habitants et au sein d'une intercommunalité de 4.480 habitants, un réel service de qualité et de proximité en terme de traitement des multiples redevances, gestion des régies financières, ouverture de lignes de trésorerie, suivi des écritures budgétaires, conseils comptables et budgétaires, analyses fiscales et financières.

L'éloignement occasionné provoquerait une évidente augmentation des distances à parcourir pour déposer les régies et, par conséquent, une perte de temps considérable pour les agents avec des risques aggravés pour les transports de fonds.

En outre, depuis 2005, la communauté de communes se charge de la facturation au trimestre des redevances d'ordures ménagères représentant, entre autre, 8.000 factures par an. Beaucoup d'administrés parmi une population rurale âgée, ne procèdent pas au règlement par prélèvement automatique et apprécient vivement de pouvoir se rendre au guichet pour déposer leur règlement et/ou négocier des échéanciers. Même si la dématérialisation a beaucoup progressé, elle ne pallie pas au remplacement des services et des conseils en direct. Par conséquent, cette décision aurait un impact négatif indéniable pour les redevables comme les institutions publiques.

A l'évidence, la présence des services du Trésor Public à LURCY-LEVIS est largement justifiée. La Direction Générale des Finances Publiques a déjà supprimé les permanences au sein des mairies du territoire, ce service disparaissant, les impayés risquent d'être de plus en plus nombreux avec des conséquences sur les budgets communaux et intercommunaux.

Ainsi, motivé par sa volonté de continuer à offrir un service public de qualité et de proximité à la population et à bénéficier confortablement des conseils budgétaires et financiers, le Conseil Communautaire a manifesté, à l'unanimité, sa vive opposition au projet de fermeture de la Trésorerie de LURCY-LEVIS. En conséquence, il compte sur la réactivité de la Trésorerie Principale de MOULINS pour lui transmettre rapidement des solutions concrètes et durables ».



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la motion de soutien au maintien de la Trésorerie à LURCY-LEVIS

2015

Répartition du FPIC Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité des présents pour la répartition du FPIC, à la proposition de reversement en application au droit commun

Dans ce cas, la recette pour la commune s'élève à 9.346 €.

Décisions modificatives au budget N° 01

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à l'inscription de la somme de 479,70 € à l'article de dépense de la Section de Fonctionnement 6554 (Contributions aux organismes de regroupement).

- + 14 € au SIROM
- + 465,70 € au SYNDICAT DU COLLEGE.

La somme est prélevée au chapitre Dépenses Imprévues (022).

39ème Repas des Aînés

Le Repas des Aînés, 39ème édition, aura lieu le 14 juin 2015. Les élus choisissent le menu et évoquent le décoration et l'animation. Ils se donnent rendez-vous le 14 juin prochain à 9 heures pour l'installation de la salle.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Il est rappelé au Conseil Municipal la décision du Conseil d'Ecole concernant les TAP et le nouveau bloc horaire scolaire

Les TAP auront dorénavant lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 H 40 à 16 H 10.

Recensement de la population 2016

Le prochain recensement de la population communale aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Le coordonnateur communal sera le Maire et son suppléant Monsieur Alain VIRLOGEUX, Premier Adjoint. Il reste à recruter l'agent recenseur.

Tour d'Auvergne Cycliste

Pour information, le Tour d'Auvergne Cycliste traversera le bourg le 26 juillet prochain entre 14 et 15 heures.

Raid militaire

Le 20 juin 2015 aura lieu la dernière édition des Raids Militaires organisés par les réservistes de l'Armée de l'Air, suite à la dissolution du DA 277 de VARENNES-SUR-ALLIER.

Une cérémonie avec remise de gerbe sera organisée le même jour à 10 heurse, lors d'une commémoration au monument aux morts, suivie l'après-midi d'activités sportives. Un grand merci à David MONTARON pour s'être occupé de l'organisation depuis 2009. Ce rendez-vous a permis de faire découvrir les secteurs les plus insolites du territoire communal.

Gobelets consignés communales

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, des gobelets en our les manifestations plastique réutilisables (cofinancés à hauteur de 25 % par le SIROM) sont désormais accessibles. Ils permettront de réduire les déchets produits à l'occasion des festivités et réunions. La consigne est de 1 € par gobelet. La commune s'inscrit de cette façon dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, qui interdira à partir de 2020 la vaisselle jetable en plastique non compostable.

Fête de l'Ecole le 26 juin

Pour une bonne organisation de la Fête de l'Ecole le 26 juin à POUZY-MESANGY, en plein air, il est prévu de rencontrer les parents d'élèves le 17 juin à 18 H 30.

des Gadagnes N° 19

Préparation de l'Echo La commission se réunira le 8 juin 2015 à 18 H 30 pour préparer la prochaine parution.

Questions diverses

- La borne incendie du hameau du Petit-Beaumont a été remplacée. Coût 1.582,90 €TTC.
- Des scouts âgés de 7 à 11 ans sollicitent notre stade et ses installations pour l'établissement d'un camp les 12 et 13 juillet prochains.

